

# DÉLIBÉRATION

## Conseil d'administration

Séance du 18 mai 2021

Délibération  
n°80-2021  
Point 4.17.10.1

**Point 4.17.10.1 de l'ordre du jour**  
**Tarifs 2021-2022 et renouvellement des formations diplômantes du CEIPI proposées hors SFC**

### EXPOSE DES MOTIFS :

Les diplômes d'université sont créés en application de l'article L.613-2 du Code de l'éducation qui dispose que « les établissements peuvent {...} organiser, sous leur responsabilité, des formations conduisant à des diplômes qui leurs sont propres ou préparant à des concours ».

Ces diplômes doivent s'autofinancer et l'inscription aux formations correspondantes donne lieu au versement d'un droit déterminé par le Conseil d'administration de l'université après avis de la Commission de la formation et de la vie universitaire, en fonction du coût complet de ce diplôme.

Aux montants soumis à l'approbation du conseil, s'ajoute le droit national de scolarité fixé annuellement par arrêté du Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Selon le niveau auquel ces diplômes conduisent, le droit de scolarité national applicable est celui du niveau Licence ou du niveau Master.

**Le 4 mai 2021, la Commission de la formation et de la vie universitaire a approuvé, par 32 voix pour.**

### Délibération :

Le Conseil d'Administration de l'Université de Strasbourg approuve les tarifs 2021-2022 et renouvellement des formations diplômantes du CEIPI proposées hors SFC.

### Résultat du vote :

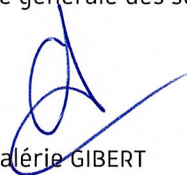
Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	36
Nombre de voix pour	35
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	1
Ne participe pas au vote	0

**Destinataires :**

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

Fait à Strasbourg, le 26 mai 2021

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT



**DIPLOMES D'UNIVERSITE**  
**Droits spécifiques – Formation initiale**

Les diplômes d'université sont créés en application de l'article 613-2 du code de l'éducation qui dispose que « les établissements peuvent [...] organiser, sous leur responsabilité, des formations conduisant à des diplômes qui leurs sont propres ou préparant à ... des concours ». Ces diplômes doivent s'autofinancer et l'inscription aux formations correspondantes donne lieu au versement d'un droit déterminé par le Conseil d'administration de l'université après avis de la CFVU, en fonction du coût complet de ce diplôme. Aux montants soumis à l'approbation du conseil, s'ajoute le droit de scolarité national fixé annuellement par arrêté du Ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Selon le niveau auquel ces diplômes conduisent, le droit applicable est celui du niveau Licence ou du niveau Master.

Intitulé de la formation ou du diplôme	Droits 2021/2022	Remarques
D.U. « <i>Brevets d'invention</i> » - cycle long	1 825 €	
D.U. « <i>Marques, dessins et modèles</i> » - cycle long	1 590 €	
D.U. « <i>Brevets d'invention et marques, dessins et modèles</i> » - cycle long	2 990 €	
Réinscrits aux D.U. « <i>Brevets d'invention</i> » ou « <i>Marques, dessins et modèles</i> » (cycle long ou accéléré)	595 €	
D.U. « <i>Droit européen des signes distinctifs et des dessins et modèles</i> »	1 000 €	
D.U. « <i>Business administration / Gestion d'entreprise et propriété intellectuelle</i> »	3 000 €	Tarif pour 8 modules sur 2 ans, soit 1 500 € pour un an de formation (4 modules)
D.U. « <i>Intelligence artificielle et propriété intellectuelle</i> »	1 000 €	



**Diplôme d'université | DU**

**Diplôme interuniversitaire | DIU**

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : **2021 - 2022**

## RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification  AVEC modification

Composante : **CEIPI**

Dénomination du DU : **Diplômes d'études internationales de la propriété industrielle du CEIPI - option brevets d'invention**

Date d'approbation par le Conseil de composante : **26/05/2021**

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*) :

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention :

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : 70 FC + 11 FI

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ?

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master :

*(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)*

## 1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	27 (dont 5 réinscrits)		
Formation Continue	71 (dont 16 réinscrits)		

\*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	52 €
------------------------------------	------

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement ( <i>Volume d'enseignement * taux horaire chargé</i> )	63.497 €	Droits spécifiques: ( <i>ne pas prendre en compte les droits de base</i> )	257.414 €
Prélèvement 6% ou 20% sur les droits spécifiques	20.663 €	Autres recettes *	
Autres dépenses*	157.644 €		
Total des dépenses	241.804 €	Total des recettes	257.414 €
<b>Résultat (dépenses - recettes)</b>		15.610 €	

\*A préciser : dépenses de fonctionnement, d'investissement et de masse salariale

Commentaire du résultat :

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer *les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants*) :

Le bilan d'insertion des étudiants en formation initiale du diplôme d'études internationales de la propriété industrielle du CEIPI - Option brevets d'invention - est très satisfaisant dans la mesure où ces étudiants trouvent un emploi à plus de 85 % dans les mois qui suivent la fin de la formation.

Pour la formation continue, les jeunes professionnels passent ce diplôme d'université du CEIPI qui est un passage obligé pour l'obtention de la qualification professionnelle française, avec un taux satisfaisant de réussite.

Pour les candidats à l'examen européen de qualification, les diplômés de cette formation du CEIPI ont un taux de réussite très élevé. A cet égard, il peut être mentionné que les français se trouvent dans les deux premiers rangs des pays européens à cet examen ; pour l'épreuve D de cet examen européen, le taux de réussite est à 90 % pour les diplômés du CEIPI.

## 2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	17 dont 6 réinscrits	
Formation Continue	77 dont 11 réinscrits	
Exonération		

\*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	52
------------------------------------	----

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	72.000 €	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	288.030 €
Prélèvement 6% ou 20% sur les droits spécifiques	20.453 €	Autres recettes *	
Autres dépenses*	195.000 €		
Total des dépenses	287.453 €	Total des recettes	288.030 €
<b>Résultat (dépenses - recettes)</b>		577 €	

\*A préciser : dépenses de fonctionnement, d'investissement et de masse salariale

## 3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme LICENCE  MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SIFAC...)
PI 06U1 101	2 120 € FC	Apogée + facture SIFAC
PI 07U1 101	4 500 € FC	Apogée + facture SIFAC
PI 08U1 101	870 € FC	Apogée + facture SIFAC
PI 06U1 101	1 825 € FI	Apogée + facture SIFAC
PI 08U1 101	595 € FI	Apogée + facture SIFAC

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : Oui  ou Non

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :



**Diplôme d'université | DU**

**Diplôme interuniversitaire | DIU**

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : **2021 - 2022**

## RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification  AVEC modification

Composante : **CEIPI**

Dénomination du DU : **D.U. Droit européen des signes distinctifs et des dessins et modèles**

Date d'approbation par le Conseil de composante : **26/05/2021**

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*) :

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention :

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : 25 (10 en FC ET 15 en FI)

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ?

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :

Indiquer le volume d'enseignement d'UE no adossé(s) à une licence ou à un master :

*(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)*

## 1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	19		4
Formation Continue	2		

\*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	52
------------------------------------	----

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement ( <i>Volume d'enseignement * taux horaire chargé</i> )	<i>* comm. Résultat infra</i>	Droits spécifiques: ( <i>ne pas prendre en compte les droits de base</i> )	22.000 €
Prélèvement 6 et 20% sur les droits spécifiques	3.420 €	Autres recettes *	
Autres dépenses*	2.731 €		
Total des dépenses	6.151 €	Total des recettes	22.000 €
<b>Résultat (dépenses - recettes)</b>		15.849 €	

\*A préciser : dépenses de fonctionnement, d'investissement et de masse salariale

Commentaire du résultat :

La formation a commencé à partir du 23/11/2020, il n'est indiqué aucune heure sur le bilan car les heures d'enseignement sont saisies dans l'outil SOSIE et le prélèvement des heures dispensées ne s'effectue sur le bilan du CEIPI que fin d'année 2021.

Les recettes prises en compte sont les recettes 20/21 mais seulement 7.750 € sont rattachées en 2020 pour tenir compte du rattachement au bon exercice.

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer *les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants*) :

## 2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	15	
Formation Continue	10	
Exonération		

\*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	
------------------------------------	--

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	12.480 €	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	50.000 €
Prélèvement 6% et 20% sur les droits spécifiques	5.100 €	Autres recettes *	
Autres dépenses*	30.572 €		
Total des dépenses	48.152 €	Total des recettes	50.000 €
<b>Résultat (dépenses - recettes)</b>			1.848 €

\*A préciser : dépenses de fonctionnement, d'investissement et de masse salariale

## 3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme LICENCE  MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SFC...)
PI29U1 320	3 500 € FC	Apogée + facture SIFAC
PI29U1 320	1 000 € FI	Apogée + facture SIFAC

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : Oui  ou Non

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :



**Diplôme d'université | DU**

**Diplôme interuniversitaire | DIU**

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : **2021 - 2022**

## RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification  AVEC modification

Composante : **CEIPI**

Dénomination du DU : **Intelligence artificielle et propriété intellectuelle - Artificial intelligence and intellectual property**

Date d'approbation par le Conseil de composante : **26/05/2021**

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette, joindre une version à jour*) :

En cas de partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention :

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : en distanciel 10 FC + 10 FI

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ? (mutualisation, contenu complémentaire facultatif au diplôme national)

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master :

*(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)*

### 1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	14		3
Formation Continue	20		

\*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	52 €
------------------------------------	------

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement ( <i>Volume d'enseignement * taux horaire chargé</i> )	6.500 €	Droits spécifiques : ( <i>ne pas prendre en compte les droits de base</i> )	81.000 €
Prélèvement 6% (FC) + 20% (FI) sur les droits spécifiques	6.400 €	Autres recettes *	
Autres dépenses*	27.440 €		
Total des dépenses	40.340 €	Total des recettes	81.000 €
<b>Résultat (dépenses - recettes)</b>		40.660 €	

\*A préciser : dépenses de fonctionnement, d'investissement et de masse salariale

Commentaire du résultat :

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (*indiquer les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants*) :

## 2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	10	1.000 €
Formation Continue	10	3.500 €
Exonération		

\*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	52 €
------------------------------------	------

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	6.500 €	Droits spécifiques : (ne pas prendre en compte les droits de base)	45.000 €
Prélèvement 6 % (FC) + 20% (FI) sur les droits spécifiques	4.100 €	Autres recettes *	
Autres dépenses*	32.000 €		
Total des dépenses	42.600 €	Total des recettes	45.000 €
<b>Résultat (dépenses - recettes)</b>			2.400 €

\*A préciser : dépenses de fonctionnement, d'investissement et de masse salariale

### 3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme LICENCE  MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SFC...)
PI2QU1 320	3 500 € FC	Apogée + facture SIFAC
PI2QU1 320	1 000 € FI	Apogée + facture SIFAC

Il est à préciser que cette formation propose de suivre les modules de manière séparée en formation continue, en proposant ce suivi (en formation non diplômante) à hauteur de 1.000 € par module.

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

<b>Université</b>				
			de Strasbourg	

**Diplôme d'université | DU**

**Diplôme interuniversitaire | DIU**

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : 2021-2022

## RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification  AVEC modification

Composante : **CEIPI**

Dénomination du DU : **Diplômes d'études internationales de la propriété industrielle du CEIPI - option marques, dessins et modèles**

Date d'approbation par le Conseil de composante : **26/05/2021**

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*) :

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention :

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : 23 FC + 8 FI

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ?

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master :

*(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)*

## 1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	14		
Formation Continue	9		

\*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	52 €
------------------------------------	------

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	15.433 €	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	42.136 €
Prélèvement 6% ou 20% sur les droits spécifiques	5.334 €	Autres recettes *	
Autres dépenses*	24.871 €		
Total des dépenses	45.638 €	Total des recettes	42.136 €
<b>Résultat (dépenses - recettes)</b>		- 3.508 €	

\*A préciser : dépenses de fonctionnement, d'investissement et de masse salariale

Commentaire du résultat :

Au vu des effectifs de la formation et de son bilan, l'offre de formation du CEIPI autour du droit des marques et des dessins et modèles est en cours de réforme au sein de la composante, ce qui explique la mise en place d'un nouveau DU intitulé « *Droit européen des signes distinctifs et des dessins et modèles* » ; le cycle long de cette formation sera davantage valorisé auprès des ingénieurs et stagiaires de formation continue étrangers.

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants) :

L'insertion professionnelle est très satisfaisante. Une part importante des étudiants qui suivent le cycle long de cette formation pour l'obtention du diplôme d'études internationales de la propriété industrielle du CEIPI - Option marques, dessins et modèles - sont déjà titulaires de Master notamment en propriété intellectuelle de diverses Universités françaises. Pour la formation continue, les professionnels valorisent aisément leurs connaissances et savoir-faire acquis dans le cadre de la formation auprès de leurs employeurs et clients.

Le diplôme du CEIPI est reconnu par les professionnels comme la référence.

Il permet aux diplômés de présenter dans de bonnes conditions, avec un taux de réussite élevé, l'examen professionnel français de qualification « *marques, dessins et modèles* » et de devenir automatiquement mandataire qualifié auprès de l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO).

## 2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	8	
Formation Continue	23	
Exonération		

\*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	52
------------------------------------	----

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	22.800 €	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	65.625 €
Prélèvement 6% ou 20% sur les droits spécifiques	5.615 €	Autres recettes *	
Autres dépenses*	36.000 €		
Total des dépenses	64.415 €	Total des recettes	65.625 €
<b>Résultat (dépenses - recettes)</b>		1.210 €	

\*A préciser : dépenses de fonctionnement, d'investissement et de masse salariale

## 3. Paramétrage des droits d'inscription

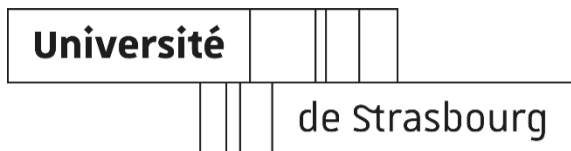
Droits de base du diplôme LICENCE  MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SIFAC...)
PI 01U1 101	1 890 € FC	Apogée + facture SIFAC
PI 03U1 101	870 € FC	Apogée + facture SIFAC
PI 01U1 101	1 590 € FI	Apogée + facture SIFAC
PI 03U1 101	595 € FI	Apogée + facture SIFAC
PI 02U1 101	3 430 € FC	Apogée + facture SIFAC

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : Oui  ou Non

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :



**Diplôme d'université | DU**

**Diplôme interuniversitaire | DIU**

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : **2021-2022**

## RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification  AVEC modification

Composante : **CEIPI**

Dénomination du DU : **Diplôme universitaire du Contentieux des brevets en Europe**

Date d'approbation par le Conseil de composante : **26/05/2021**

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*) :

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention :

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : **39**

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ?

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master :  
(*ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master*)

## 1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale			
Formation Continue	37		

\*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	215 €
------------------------------------	-------

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	11.803 €	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	142.450 €
Prélèvement 6 % (FC) sur les droits spécifiques	8.547 €	Autres recettes *	
Autres dépenses* (fonctionnement, masse salariale et investissement)	80.090 €		
Total des dépenses	100.440 €	Total des recettes	142.450 €
<b>Résultat (dépenses - recettes)</b>			42.010 €

\*A préciser : (ex. : personnel dédié sur budget composante, frais logistiques, bureautique, frais de bouche/ mobilité/ communication, transport, etc.)

Commentaire du résultat :

Ce résultat excédentaire s'explique notamment par la crise sanitaire et le basculement en distanciel ayant entraîné une baisse des dépenses de fonctionnement.

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants) :

Les diplômés de cette formation sont des professionnels experts de la propriété intellectuelle, mandataires européens qui acquièrent des compétences pointues dans le domaine du contentieux et du brevet unitaire.

Ces nouvelles compétences sont hautement valorisées dans leurs entreprises et auprès de leurs clients.

## 2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale		
Formation Continue	40	154.000 €
Exonération		

\*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	215 €
------------------------------------	-------

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	27.000 €	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	154.000 €
Prélèvement 6 % (FC) sur les droits spécifiques	9.240 €	Autres recettes *	
Autres dépenses* (fonctionnement, masse salariale et investissement)	115.000 €		
Total des dépenses	151.240 €	Total des recettes	154.000 €
<b>Résultat (dépenses - recettes)</b>			2.760 €

\*A préciser

## 3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme LICENCE  MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SFC...)
PI 11 U1 101	3.850 € FC	Apogée + facture SIFAC

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :



**Diplôme d'université | DU**

**Diplôme interuniversitaire | DIU**

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : **2021 - 2022**

## RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification  AVEC modification

Composante : **CEIPI**

Dénomination du DU : **D.U. IP Business administration / gestion d'entreprise et propriété intellectuelle**

Date d'approbation par le Conseil de composante : **26/05/2021**

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*) :

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention :

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : 18 FC et 1 FI sur l'ensemble des 2 PROMOS sur une année.

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ?

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master :

*(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)*

## 1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	1		
Formation Continue	30		

\*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	52 €
------------------------------------	------

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement ( <i>Volume d'enseignement * taux horaire chargé</i> )	6.786 €	Droits spécifiques: ( <i>ne pas prendre en compte les droits de base</i> )	99.000 €
Prélèvement 6% (FC) et 20% (FI) sur les droits spécifiques	6.150 €	Autres recettes *	
Autres dépenses*	50.345 €		
Total des dépenses	63.281 €	Total des recettes	99.000 €
<b>Résultat (dépenses - recettes)</b>		35.719 €	

\*A préciser : dépenses de fonctionnement, d'investissement et de masse salariale

Commentaire du résultat :

Il est inclus dans les droits spécifiques les effectifs de la promo 1 et de la promo 2.

Le coût d'enseignement ne représente que les coûts pour la 1<sup>ère</sup> promo année 1 car la formation a été proposée au cours du dernier trimestre 2019 et seul le nombre d'heures 19/20 est prélevé au CEIPI en 2020.

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer *les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants*) :

## 2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	1	1500
Formation Continue	18	3250
Exonération		

\*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	52 €
------------------------------------	------

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	12.480 €	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	60.000 €
Prélèvement 6% (FC) et 20% (FI) sur les droits spécifiques	3.810 €	Autres recettes *	
Autres dépenses*	42.000 €		
Total des dépenses	58.290 €	Total des recettes	60.000 €
<b>Résultat (dépenses - recettes)</b>		<b>1.710 €</b>	

\*A préciser : dépenses de fonctionnement, d'investissement et de masse salariale

### 3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme LICENCE  MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SIFAC...)
PI2NU1 320	3.250 € FC (première année), soit 6.500 € pour les deux années du diplôme	Apogée + facture SIFAC
PI2NU2 320	3.250 € FC (deuxième année) (soit 6.500 € pour les deux années du diplôme)	Apogée + facture SIFAC
PI2NU1 320	1.500 € FI (première année), soit 3.000 € pour les deux années du diplôme	Apogée + facture SIFAC
PI2NU2 320	1.500 € FI (deuxième année) (soit 3.000 € pour les deux années du diplôme)	Apogée + facture SIFAC

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI  ou NON

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :